

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 16/12/2008

Réception par le Prefet : 16/12/2008

Publication : 19/12/2008



# Conseil Général Haut-Rhin

## Extrait des délibérations du Conseil Général

Pour le Président du Conseil Général  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

N° CG 2008-5-8-1

Séance du jeudi 11 décembre 2008

### BUDGET PRIMITIF 2009



### PROGRAMME LANGUE ET CULTURE REGIONALES

Le Conseil Général,

- VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil Général,
- VU le rapport et la délibération 01/18-07 portant décision modificative n° 1 pour l'exercice 2007,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,
- VU l'avis de la Commission de l'Education, de la Jeunesse, des Collèges, Langue et Culture du 19 novembre 2008,

#### APRES EN AVOIR DELIBERE

- ❖ approuve le programme et le budget de fonctionnement Langue et Culture Régionales Programme E 058 pour un montant global de 2 000 000 € (chapitre 65 fonction 28) et (chapitre 67 fonction 28) et le budget d'investissement (chapitre 204, nature 20414, fonction 28) pour 50 000 € en autorisation de programme et 50 000 € en crédits de paiement.
- ❖ approuve au titre du programme F 227 (plan de revitalisation de l'économie) une inscription de 50 000 € en crédits de paiement pour l'aide départementale complémentaire à la réalisation de locaux scolaires destinés à des classes et sections bilingues dans les écoles élémentaires et maternelles.

- ❖ donne délégation pour l'exécution du budget, la définition et la mise en œuvre du programme L.C.R. à la Commission Permanente.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by 'B' and 'T' with a long horizontal stroke extending to the right.

Charles BUTTNER

Adopté

.....voix contre

.....abstentions